

Service social



La culture en mouvement. Nouvelles valeurs et organisations, sous la direction de Daniel Mercure, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. Sociétés et mutations, 1992, xii – 314 pages.

Yves Laberge

Volume 43, Number 1, 1994

Maintien à domicile

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706651ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706651ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laberge, Y. (1994). Review of [*La culture en mouvement. Nouvelles valeurs et organisations*, sous la direction de Daniel Mercure, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. Sociétés et mutations, 1992, xii – 314 pages.] *Service social*, 43(1), 152–156. <https://doi.org/10.7202/706651ar>

Tous droits réservés © Service social, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

qui est *grosso modo* l'équivalent de la protection de la jeunesse au Québec. À cet égard il est intéressant de noter que si les préoccupations en la matière sont les mêmes, que l'on soit en France ou au Québec, les moyens mis en œuvre sont parfois bien différents. Ainsi, les auteurs expliquent que le juge des enfants qui a rendu une décision de protection est également responsable de l'application de la mesure, ce qui implique qu'il peut même visiter ou faire visiter tout mineur qui a fait l'objet d'une mesure, afin de s'assurer de son évolution. En plus de son pouvoir judiciaire, le juge assume donc également un rôle d'intervenant social. Dans le dernier chapitre sont abordées les questions de « transferts de l'autorité parentale », c'est-à-dire la délégation, la déchéance, la déclaration judiciaire d'abandon, la tutelle et l'adoption. On y trouve des statistiques relativement récentes qui donnent une meilleure idée de l'ampleur réelle de chacun de ces « transferts » dans la société française.

Comme nous l'avons souligné plus haut, ce livre ne traite que du droit français. C'est un ouvrage de vulgarisation et à ce titre il atteint l'objectif visé, celui de fournir une description objective et pratique des rouages de l'autorité parentale à l'intention des intervenantes et intervenants sociaux. Au lecteur québécois il donne l'occasion de prendre connaissance rapidement du système français et de constater qu'au-delà des différences, les problèmes soulevés et les principes fondamentaux d'intervention auprès des familles sont, au fond, assez semblables.

Dominique GOUBAU

*Professeur à la faculté de droit
Université Laval*

LA CULTURE EN MOUVEMENT.

NOUVELLES VALEURS ET ORGANISATIONS

Sous la direction de Daniel Mercure

Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. Sociétés et mutations, 1992, xii - 314 pages.

Cet ouvrage collectif reprend un ensemble de communications scientifiques présentées au colloque du même titre, tenu à l'Université Laval entre le 19 et le 21 septembre 1991, sous l'égide de l' Association internationale des sociologues de langue française.

Comme on peut le lire dans l'introduction, les participants ont voulu examiner deux réalités à la fois dissociées et liées, les valeurs

et les organisations (p. 1) : « (...) les organisations pénètrent la société de toutes parts : elles diffusent dans de larges fragments du tissu social leur système de valeurs, leurs modèles de comportement et même leur temporalité » (p. 2).

Le livre se subdivise en cinq sections comprenant à leur tour cinq interventions. La première partie occupe une configuration différente : on y trouve deux conférences d'ouverture de Fernand Dumont et de Georges Balandier, suivies chaque fois de deux commentaires qui complètent ou critiquent leur propos. Comme leurs interventions reçoivent une attention plus élaborée dans cet ensemble, elles mériteront ici une considération toute spéciale.

Dans un texte intitulé « Mutation des institutions et émergence de nouvelles cultures », Fernand Dumont rappelle que les valeurs ne se capturent pas par des sondages, mais se reconnaissent dans des pratiques, « particulièrement visibles dans les grands systèmes institutionnalisés » (p. 11). D'entrée de jeu, dans un style d'une clarté exemplaire, il délimite trois terrains liés à la croyance, à la connaissance et au politique : « Les Églises, la techno-science, l'État constituent les trois grandes voies de l'institutionnalisation des valeurs dans nos sociétés occidentales » (p. 12). Pour lui, on ne saurait parler de « fin des idéologies », mais plutôt de transformations, de mutations : « (...) nous n'assistons pas à un remplacement des idéologies d'hier, mais à un déplacement, et qui met en cause la cohésion des systèmes institutionnels » (p. 13). On pense par exemple à ces employés, « subordonnés dans la pratique quotidienne de leur métier aux spécialistes de la science officielle », qui deviennent souvent des experts spécialistes des para-sciences et des sectes dans un univers parallèle (p. 16).

Dans son commentaire du texte précédent, Georges Balandier déplore l'aveuglement des hommes de science et affirme que « l'homme est fasciné par ses propres réussites, au détriment des références qui lui sont extérieures et le dépassent » (p. 26). Il montre que le progrès technique ne signifie pas toujours équilibre et justice : « La techno-science est une composante expansive de la culture actuelle, mais c'est une composante difficilement partageable » (p. 26). À la manière de Fernand Dumont¹, qui introduisait les notions de « culture première » et de « culture seconde », Georges Balandier distingue lui aussi deux notions de culture, mais selon des appellations différentes : « Autrefois, on opposait à la culture minoritaire ("cultivée", élitiste) les cultures populaires. Aujourd'hui, ce qui apparaît, c'est la multiplicité des

1. Voir par exemple les chapitres « Entre la culture dispersée et la culture institutionnalisée » et « La culture savante en tant qu'elle-même », dans Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, Montréal : Hexagone, 1987, p. 81-106 et 129-154. Voir aussi, du même auteur, *Le Lieu de l'homme, La culture comme distance et mémoire*, Montréal : Hurtubise HMH, coll. « H », 1968, 240 p. (Réimpression à paraître)

espaces culturels, et leur instabilité » (p. 26). Aussitôt, Georges Balandier décrit plus précisément cette culture émergente, qui semble à la fois unique et plurielle, et en cerne avec beaucoup d'adresse les caractéristiques : « Une culture en voie d'universalisation, extensive, résulte de la médiatisation générale, de la mise en communication de toutes les sociétés. Elle présente la double caractéristique d'être une culture "jeune" (avec la prévalence des manières d'être, des signes, symboles et langages, des valeurs et représentations du monde propres aux jeunes, au-delà des séparations de frontières) et une culture "syncrétique" (capable de soumettre au traitement de la modernité les apports culturels extérieurs [...], etc.) » (p. 26). Il donne l'exemple de la « world music », qui synthétise les rythmes d'un continent et les sonorités d'un autre.

Dans un autre commentaire à propos de la conférence de Fernand Dumont, Christian Lalive d'Épinay ne cache pas son admiration pour la tripartition basée sur Hegel, la pensée chrétienne et indo-européenne (p. 29), pour ensuite reprocher au sociologue d'évacuer de son système « l'économie, l'entreprise, les multinationales, le marché de la consommation, la culture de masse et sa mondialisation » (p. 30). Il évoque ensuite la difficulté de définir exactement le comportement d'une certaine classe moyenne, en s'appuyant sur une remarque de Pierre Bourdieu : « Ils affirment leur individualité, se définissent en tant que "je", sujet, mais ils fonctionnent comme "fraction dominée de la classe dominante" (...) » (p. 31)².

Dans la deuxième conférence de cette première partie, Georges Balandier explique (non pas en tant que commentateur, mais cette fois-ci en tant qu'orateur, dans un texte tout aussi remarquable que le précédent, intitulé « Culture plurielle, culture en mouvement ») que l'on peut reconnaître quelques moments cruciaux du demi-siècle qui s'achève, en opposition avec la première moitié du vingtième siècle : « De l'après-guerre immédiat surgit une double prise de conscience. La première révèle l'homme capable de se détruire en tant qu'espèce, par la maîtrise de la puissance nucléaire » (p. 36). Le paradoxe se situe justement dans ce lien entre progrès et destruction, dans cette science incontrôlable qui peut conduire directement à la mort, comme l'a prouvé par exemple l'organisation rationnelle des « camps de la mort » durant la Seconde Guerre mondiale : « La seconde prise de conscience est la découverte que la modernité peut elle aussi s'accommoder de l'inhumain, l'organiser, le banaliser, le massifier (...); l'écart n'a jamais été autant marqué entre les moyens croissants dont la culture est productrice, et sa perversion au service d'une "barbarie" rationalisée, technicisée. L'inhumain gagne en puissance potentielle, et maintenant en visibilité banalisante par l'effet de médiatisation » (p. 37).

2. Pierre Bourdieu, *La Distinction*, Paris : Minuit, 1979, p. 196.

À la manière de Fernand Dumont, Georges Balandier reprend lui aussi une tripartition, pour indiquer les différents niveaux d'interaction entre la technique et la culture : « Trois aspects s'imposent à l'attention. D'une façon générale tout d'abord, la technicisation de la culture et de la création, la multiplication des "industries culturelles", l'avènement d'une culture en quelque sorte "machinée" (...) » (p. 38). L'auteur poursuit en soulignant que, de nos jours, les limites entre le corps naturel et la création artificielle n'existent pratiquement plus, ce qui crée une demande d'éthique : « La culture scientifique s'inscrit dans les "mécanismes" biologiques, jusque dans l'intérieur de la cellule vivante, elle accentue l'effacement de la frontière entre nature et culture » (p. 38).

Comme pour la conférence précédente, deux commentaires (de Guy Rocher et de Renaud Sainsaulieu) prolongent les propos d'ouverture. On s'interroge sur les possibilités de changement et sur les logiques qui maintiennent en place les systèmes qui ne changent pas significativement, surtout au niveau des institutions et plus généralement du monde du travail. Comme le conclut Renaud Sainsaulieu, « à notre époque de crises institutionnelles de l'université de masse, de la protection sociale généralisée, de l'entreprise et du taylorisme industriel, il convient de s'interroger sur la dynamique sociale particulière de la légitimation des règles dans le contexte du travail, des organisations, du système éducatif, des collectivités locales » (p. 54).

Les quatre autres sections de l'ouvrage proposent également des interventions d'un intérêt varié, qu'il convient ici d'évoquer plus brièvement et partiellement.

Dans une deuxième partie intitulée « Nouvelles manières de croire », Micheline Milot s'intéresse notamment « à la forme par laquelle la sphère individuelle de la croyance participe à la production culturelle et à la construction sociale, privilégiant ainsi le moment où les individus s'inscrivent comme auteurs » (p. 58). Plus loin, Christian Lalive d'Épinay décrit pour sa part la société postindustrielle comme étant caractérisée par le retour du contexte d'incertitude apparu en 1973, au moment du premier choc pétrolier (p. 77). Il signale également, à propos des conséquences pour les travailleurs de la réorganisation du marché de l'emploi, que « (...) pour beaucoup, le rôle professionnel ne correspond plus au sentiment identitaire » (p. 79). De même, pour lui, il faudrait désormais concevoir en d'autres termes la notion même de pauvreté, « aujourd'hui définie en fonction du nonaccès à une série de biens offerts sur le marché de la consommation (...) » (p. 83).

La troisième partie se consacre aux « nouvelles manières de faire et d'organiser ». Dans l'un des textes, intitulé « Nouveaux modèles de production, nouvelles formes d'entreprise et nouvelles valeurs », Céline Saint-Pierre considère l'entreprise « comme un acteur social de premier plan (...), elle est davantage interpellée en tant qu'institution productrice de valeurs et de référents identitaires, exerçant des fonctions spécifiques

de régulation économique et sociale orientées par des paramètres éthiques explicites et non explicites. Elle demeure le lieu central et incontournable de la reproduction de la vie matérielle, de l'innovation technologique et sociale, tout en demeurant l'outil prioritaire de développement économique » (p. 137). La sociologue réaffirme que « les sociétés industrielles sont porteuses d'une culture et d'une éthique fondées sur le travail » (p. 142), pour ensuite préciser que « par ailleurs, la nature du travail change profondément » (p. 142). Ainsi, les rapports entre le travailleur et la machine se sont modifiés : « on observe une désynchronisation de l'activité humaine et de l'activité de production. Cette dernière étant automatisée dans la majorité des cas, elle n'est donc plus le résultat d'une intervention humaine directe » (p. 142). Quant à l'individu, « d'ouvrier, il devient opérateur ou surveillant de machines » (p. 142). Pour Céline Saint-Pierre, « le taylorisme a nié les capacités individuelles des personnes et neutralisé leurs savoirs et savoir-faire, ainsi que leur droit de participation aux décisions » (p. 143). Elle cite entre autres l'article de l'historien français Jacques Le Goff qui associait la culture d'entreprise à « une nouvelle idéologie managériale », qualifiée de « culture sauvage » (Le Goff, cité par C. Saint-Pierre, p. 143)³. Dans la démonstration qui suit, elle illustre à l'aide de plusieurs exemples récents l'hypothèse de l'historien Le Goff, « qui se demande si, dans nos sociétés néo-libérales, il n'y a pas de fortes chances que les entreprises se constituent en forteresses menaçantes et menacées, et que leurs dirigeants agissent tels des seigneurs féodaux » (Le Goff, cité par C. Saint-Pierre, p. 148).

Les dernières parties, consacrées aux « nouvelles manières de vivre et d'être ensemble » et aux « nouvelles manières de connaître », explorent d'autres champs disciplinaires qui touchent aussi bien l'écologie que l'épistémologie. L'ensemble propose de nombreuses pistes théoriques, basées sur des résultats de recherches récentes.

La première partie demeure la plus forte, autant par la pertinence des conférences de Fernand Dumont et de Georges Balandier que par l'intérêt des commentaires qui fournissent déjà au lecteur des éléments critiques qui stimuleront sa réflexion. En ce sens, et malgré l'intérêt des derniers articles d'un ouvrage aussi riche et varié, on aurait pu souhaiter l'ajout d'un texte de conclusion ou de récapitulation, rédigé après le colloque par un auteur qui aurait eu la tâche de faire ressortir les apports, concordances et divergences de cette prestigieuse rencontre de sociologues.

Yves LABERGE

Étudiant au doctorat

Département de sociologie, Université Laval

3. Voir Jacques Le Goff, « Le Sacre de l'entreprise », *Esprit*, septembre 1990, p. 127.